

# La semaine de l'UEMOA

Bulletin hebdomadaire de l'UEMOA

N° 236  
Du 13 au 19 avril  
2009



## AGENDA

- 16 avril / Ouagadougou** : Réunion du Conseil d'Administration de l'Association IZF (Investir en Zone Franc) ;
- 15 - 17 avril / Ouagadougou** : Atelier technique restreint de lancement du Programme Régional Biosécurité de l'UEMOA ;
- 16 - 17 avril / Ouagadougou** : Réunion du Conseil des Ministres des Finances de la Zone Franc ;
- 21- 22 avril / Ouagadougou** : Réunion des Experts sur la charge à l'essieu ;
- 23 avril / Ouagadougou** : Réunion des Ministres des Transports et des Infrastructures des Etats membres l'UEMOA.

## Ouagadougou

### Concertation UEMOA-CEDEAO- CILSS sur le renforcement de la coopération dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et des ressources en eau



concrétiser la volonté commune des trois OIG, travaillant pour les mêmes populations, de créer, grâce à une coopération intense, active, cohérente et féconde, des synergies en vue d'accroître l'efficacité et l'efficience des actions mises en œuvre. M. Soumaïla CISSE a rappelé l'appel appuyé des Chefs d'Etat de l'UEMOA, réunis à Ouagadougou le 17 mars 2009, instruisant « de promouvoir une intégration régionale approfondie en accélérant la réalisation du marché commun régional par la mise en œuvre effective des politiques sectorielles communes qui améliorent les conditions de vie du citoyen de l'UEMOA ».

Monsieur Ousseini SALIFOU, Commissaire chargé de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la CEDEAO a salué l'effort fait par les trois OIG pour améliorer leurs synergies d'action et rappelé la volonté des chefs d'Etats d'aller vers une unité régionale politique, économique, commerciale et une libre circulation des biens et des personnes.

A l'initiative de la Commission, une réunion de concertation entre le CILSS, la CEDEAO et l'UEMOA, s'est tenue les 6 et 7 avril 2009 à Ouagadougou, sur les politiques et programmes en cours d'exécution et sur les initiatives en matière de biosécurité.

Les délégations des trois OIG étaient respectivement conduites par :

- Monsieur Ismaïl BINGUITCHA-FARE, Commissaire chargé du Département du Développement Rural, des Ressources Naturelles et de l'Environnement de l'UEMOA ;
- Monsieur Ousseini SALIFOU, Commissaire chargé du Département de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la CEDEAO ;
- Monsieur Alhousseini BRETAUDEAU, Secrétaire Exécutif du CILSS.

La réunion avait pour objectifs :

- d'identifier des pistes claires en vue de mieux contribuer au renforcement de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest ;
- de rechercher les voies et moyens nécessaires en vue de réduire, puis d'éliminer les duplications dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets et programmes de développement ;

- de rechercher une plus grande synergie dans les actions des trois organisations ;
- de mettre en place un Comité ad hoc de concertation pour le pilotage de la coopération entre les trois organisations ;
- de formaliser les relations de coopération entre les trois organisations (en termes de domaines d'intérêt commun, de cadre et mécanismes de coopération, d'actions communes).

La cérémonie d'ouverture des travaux a été présidée par le Président de la Commission, Monsieur Soumaïla CISSE, qui a indiqué que cette réunion « vise à

**(Suite en page 2)**



Vue partielle des participants à la concertation tripartite UEMOA-CEDEAO-CILSS

Monsieur Alhousséini BRETAUDEAU, Secrétaire Exécutif du CILSS, a, dans son allocution, indiqué que cette réunion, première du genre entre les trois institutions à ce niveau de responsabilité, est le symbole de la volonté commune de renforcer les acquis et surtout de promouvoir les opportunités de partenariat entre les trois OIG. Il a également indiqué qu'il ne pourrait et ne devrait y avoir de concurrence ni de compétition, mais plutôt une complémentarité entre les trois OIG, en raison de la similitude de leurs mandats. L'illustration de cette similitude est le fait qu'ils ont pour socle commun la sécurité alimentaire.

A l'issue de ses travaux, les participants à la réunion de concertation UEMOA-CEDEAO-CILSS ont, en matière de biosécurité, convenu de la nécessité :

- d'évoluer vers une réglementation unique de biosécurité en Afrique de l'ouest ;
- de travailler urgemment à articuler les deux initiatives en cours (CILSS-CEDEAO et UEMOA) ;
- d'élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre des actions prioritaires en matière de biosécurité ;
- la mise à la disposition de l'UEMOA, des documents de programme élaborés par la CEDEAO et le CILSS, en matière de biosécurité, à des fins de capitalisation ;
- la mise à la disposition de l'UEMOA et de la CEDEAO, de l'expertise du CILSS.

Sur les politiques et principaux programmes en cours d'exécution, la réunion a noté, avec satisfaction, l'existence de synergies actives et réussies dans le domaine de l'eau et des énergies renouvelables entre les trois organisations, tant au niveau de la définition des politiques qu'au niveau des outils de mise en œuvre.

Sur les autres secteurs (changements climatiques, lutte contre la désertification, foncier, pesticides et semences, systèmes d'information sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, les filières agricoles), la réunion a fait les constats suivants :

- la multiplicité d'initiatives et programmes similaires ;
- le manque de communication et d'échanges ;
- l'insuffisance de concertation ;
- la difficulté d'harmonisation des questions réglementaires ;
- la lenteur dans le processus d'opérationnalisation de certains outils et programmes voulus par les trois OIG, notamment CORESA, AGRIS, PASR/AO.

La réunion a adopté une feuille de route sur les actions prioritaires à mener conjointement durant l'année 2009 et devant rendre plus opérationnelle la coopération entre les trois institutions.

Elle a ensuite pris les trois mesures suivantes :

- l'élaboration et la signature à brève échéance d'un instrument juridique de coopération entre les trois institutions. A cet effet, la Commission de l'UEMOA est chargée de proposer un projet de texte dans le sens d'une plus grande coordination des actions et de

la mise en synergie des moyens et des capacités des trois organisations dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et des ressources en eau.

- la création, à titre provisoire, d'un Comité ad hoc de suivi et de concertation entre les trois OIG dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et des ressources en eau, en attendant la signature du projet susmentionné. Ce comité est chargé de la mise en œuvre des actions prioritaires contenues dans la feuille de route adoptée à l'issue de la réunion.

## Ouagadougou

### « La crise financière internationale : menaces et opportunités pour la zone UEMOA »

#### Le Président de la Commission face aux managers franco-burkinabé

Sur invitation du Club des hommes d'affaires franco-burkinabé, le Président de la Commission, Monsieur Soumaïla CISSE, a co-animé, avec l'Ambassadeur de France au Burkina Faso, Monsieur François GOLDBLATT, une conférence sur « la crise financière internationale : menaces et opportunités pour la zone UEMOA ».

Devant un parterre de managers et de chefs d'entreprises français et burkinabé, Monsieur Soumaïla CISSE a rappelé les origines de la crise du système bancaire et financier, ses conséquences sur le marché international puis sur les économies africaines, notamment celles des Etats membres de l'UEMOA et les solutions pour l'endiguer. Selon le Président de la Commission, « la crise financière s'étant muée en crise économique, il convient, en effet, pour nos pays de développer de nouvelles stratégies permettant, d'une part, de préserver les acquis des efforts fournis au cours de ces dernières années et, d'autre part, de s'adapter au nouveau contexte économique et financier ». Monsieur Soumaïla CISSE a indiqué qu'en dépit des diverses mesures prises en faveur des marchés financiers, on risque de s'acheminer vers une diminution des flux de capitaux à destination des pays africains, notamment ceux de l'UEMOA. Au niveau du secteur réel, le taux de croissance de l'Union initialement prévu à 4,7% en 2009, ne dépasserait guère 3%. La baisse de la demande dans les pays industrialisés devrait également entraîner un repli de nos exportations, particulièrement celles des matières premières.

D'ailleurs, les économies de l'Union ressentent déjà, des difficultés dans le placement de leurs produits d'exportation. De même, l'activité dans les secteurs manufacturiers tournés vers les exportations, notamment l'agro-industrie, commence à endurer la baisse de la demande mondiale ». Cette situation, explique Monsieur Soumaïla CISSE, « est un danger pour les finances publiques de nos pays qui rencontrent de fortes contraintes liées à l'insuffisance des ressources intérieures face aux exigences des dépenses publiques. L'Union a pris des mesures pour renforcer le suivi des établissements de crédit, pour assurer un niveau de liquidité suffisant au sein du système bancaire ainsi que la poursuite de la concertation avec le système bancaire », a indiqué Monsieur Soumaïla CISSE.

La crise rend, aujourd'hui, urgente, la mise en œuvre des politiques sectorielles en vue de conforter la base productive de nos économies et d'accroître les flux d'échanges intracommunautaires. Faisant suite à la crise alimentaire, la crise financière doit donc être saisie comme une opportunité pour s'engager résolument à mettre en œuvre :

- la politique agricole en vue d'assurer la sécurité alimentaire,
- la politique énergétique pour juguler la crise de l'énergie...

Toute la batterie de mesures repose sur la mise en œuvre diligente des programmes inscrits au Programme Economique Régional : *le PER qui fait un peu notre fierté...* L'une des stratégies de plus en plus adoptée pour faire face aux aléas de l'environnement économique international est la constitution de blocs économiques régionaux », a conclu le Président de la Commission.